SMD-Dossier

erstellt von Peter Rebsamen am 04.04.23

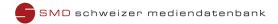


	. –			
Anzah	11)0	kum	ente:	1

Inhalt

2023-04-03 SDA/ATS

La réforme des douanes doit aller de l'avant.....



Vermischtes

Berne · Douanes news

La réforme des douanes doit aller de l'avant

La révision totale de la loi sur les douanes doit aller de l'avant. La commission de l'économie du National a décidé de justesse d'entrer en matière, malgré les critiques sur ce projet du gouvernement.

La réorganisation est un vaste projet qui comprend notamment la numérisation des douanes, le profil professionnel des douaniers et leur formation, ainsi que le traitement des données personnelles sensibles et la migration. Il a été décrié à plusieurs reprises.

Une commission de gestion a accusé le gouvernement de mettre le Parlement devant le fait accompli, certains éléments du projet comme le développement organisationnel (projet DaziT) étant déjà mis en oeuvre avant toute discussion. Une partie du personnel des douanes s'est d'ailleurs senti mise sur la touche à ce sujet.

D'autres commissions parlementaires ont préconisé de renvoyer tout le paquet au Conseil fédéral, craignant pour la protection des données sensibles et les droits fondamentaux. Les cantons se sont aussi montrés critiques face au projet de loi, critiquant la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons.

Lundi, la commission de l'économie du Conseil national a pourtant décidé d'aller de l'avant. Elle a pris sa décision par 11 voix contre 9 et 4 abstentions, a précisé lundi son président Leo Müller (Centre/LU) devant les médias. Elle pourra donc entamer la discussion de détail prochainement.

La commission a pris cette décision après avoir constaté que les cantons ont pu formuler des corrections et des propositions, au sein d'un groupe de travail. Les aspects problématiques de la réforme qui les concernent ont été clarifiés.

Coûteux retard

"On doit avancer avec la mise en oeuvre", a fait valoir Leo Müller. L'économie attend sur la révision, elle s'est préparée en conséquence. Un renvoi du projet au Conseil fédéral ferait perdre deux ou trois ans et impliquerait des coûts supplémentaires.

Concernant le personnel des douanes, il est clair que celui-ci n'a pas été assez impliqué dans la révision, a constaté M. Müller. Un groupe de travail, là aussi, sera mis sur pied pour mieux échanger avec lui.

La commission a aussi décidé de demander des clarifications supplémentaires à l'Office fédéral de la justice et au Préposé à la protection des données sur la question des données personnelles, un sujet sensible qui concerne la prise des empreintes digitales ou les profils ADN par exemple.